



18.04.11

Des substances cancérigènes dans les forages de gaz de schiste

ENERGIE - Une étude américaine révèle la présence de molécules potentiellement cancérigènes dans les produits utilisés pour extraire les gaz de schiste... Cette étude devrait apporter de l'eau au moulin des anti-gaz de schiste, qui se sont encore rassemblés massivement ce week-end contre les projets d'exploration et d'exploitation de ce gaz «non conventionnel» en France. Dans une étude publiée le 16 avril, les substances chimiques utilisées pour la fracturation hydraulique des roches ont été listées par des scientifiques américains, à la demande des parlementaires démocrates. 29 substances classées cancérigènes aux Etats-Unis ou polluantes dangereuses de l'air ou de l'eau ont été détectées dans les produits utilisés pour exploiter le gaz et le pétrole de schiste.



Un employé de la station d'épuration de Beaver Falls, en Pennsylvanie, contrôle la qualité de l'eau à proximité de forages de gaz. KEITH SRAKOCIC/SIPA

«Il n'existe pas de fracturation hydraulique propre»

Benzène, toluène, xylène, éthylbenzène, formaldéhyde... Voilà un extrait de la longue liste de produits chimiques nécessaires à l'extraction des gaz de schiste: en tout, 2.500 produits ont été recensés, contenant 750 substances chimiques différentes. Parmi elles, 29 substances ont été classées «dangereuses», soit parce qu'elles sont des cancérigènes « probables ou suspectés », soit parce que ce sont des polluants dangereux de l'air ou de l'eau visées par le Safe drinking water Act, la loi fédérale américaine sur la qualité de l'eau de boisson.

«Ce rapport américain officiel montre clairement que la fracturation hydraulique utilisée dans l'extraction des gaz et pétrole de schiste utilise de nombreux produits chimiques dangereux. C'est la réalité de cette technique et de cette industrie: il n'existe pas de fracturation hydraulique propre», déclare François Veillerette, porte-parole de l'association Générations futures. Le méthanol, produit le plus utilisé entre 2005 et 2009 par les quatorze compagnies ayant participé à l'étude, est un contaminant dangereux pour les eaux et l'air. «Le gouvernement français, à la lumière de ce rapport, doit officiellement et définitivement abroger les projets prévus sur le territoire national et renoncer au recours à ces sources dans le futur», ajoute François Veillerette.

A.C.